

# Le type *Mouchon* : condamné à être mal aimé

Les quelques valeurs du type *Mouchon* ont connu une carrière pour le moins éphémère sur la scène philatélique : trois ans à peine, juste de quoi assurer une transition entre les *Sage* et la *Semeuse*. Pourtant, ce timbre est né d'un projet complexe et ambitieux. Mais jamais il n'a séduit les masses : remanié plusieurs fois, il disparaît sans jamais vraiment avoir trouvé sa place. Tant de haine se justifie-t-elle pourtant ? Pas si sûr au regard de l'intérêt qu'il suscite auprès des collectionneurs.



1 Les exigences du cahier des charges déséquilibrent la composition.



2 Le bleu est désormais réservé aux envois à l'étranger, l'orange est dédié à la lettre simple.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'hégémonie du type *Sage* sur le marché du timbre-poste est incontestable : les tirages colossaux en attestent. Et ce n'est pas pour déplaire aux autorités postales, réticentes à l'idée de changer le matériel d'impression des timbres d'usage courant, tant pour des raisons pratiques qu'économiques. Mais cet avis n'est pas du goût du député de Paris M. Mesureur. En septembre 1892, déjà, il rend un rapport dans lequel il affirme que *la Paix et le commerce* ne représentent pas assez nettement la France, jugeant ainsi le type *Sage* trop banal et non distinctif de notre pays sur la scène internationale. Il veut donc un nouveau timbre symbolisant l'essence même de notre pays. Il préconise le choix d'un timbre moderne, républicain et français. Les députés acceptent le projet. On rédige un cahier des charges pour régenter la composition du timbre : celui-ci devra, entre autres, arborer une valeur faciale clairement lisible et surtout donner une image fidèle de notre république. Après cela, un concours est lancé en février 1894. Et le succès est au rendez-vous : deux mois plus tard, l'École des Beaux-arts expose près de sept cents projets !

## Un projet laissé pour compte

Hélas, dans ce nombre colossal de réalisations, les projets valables se perdent au milieu des œuvres anonymes, souvent médiocres ou ridicules. C'est d'ailleurs le sort que connaît le projet de Mouchon. Les foudres de la presse ont raison du concours et l'on décerne finalement cinq prix d'honneur à des projets qui finissent au rang de simples chromos de boîtes d'allumettes.

La Poste, réticente au changement, est plus que satisfaite de cette issue. Mais c'est sans compter sur l'ardeur de Mesureur, fermement résolu à mettre un terme à la carrière du type *Sage*. Malheureusement pour lui, son court passage à la tête du ministère des PTT ne lui permet pas d'imposer son projet et M. Bouchez, qui lui succède, abandonne provisoirement l'idée.

Ce sont finalement des raisons économiques qui vont l'emporter : La Poste accepte l'idée de changer le timbre d'usage courant. Inutile de lancer un nouveau projet : en 1898, on exhume des archives le projet de Mouchon, laissé pour compte lors du concours lancé par Mesureur. La composition originale d'Éugène Mouchon, dessinateur et

graveur de renom, représente une femme casquée assise de face, tenant la main de la justice et une tablette qui lui donnera son nom de « République des Droits de l'homme ». Par ailleurs, un bouclier fait office de cartouche destiné à recevoir la valeur faciale. Mais les exigences de la Poste imposent à Mouchon de revoir sa copie, et il ne s'agit pas de petites retouches. En effet, les autorités postales souhaitent mettre en place une nouvelle façon d'imprimer la valeur faciale : au lieu d'être intégrée au poinçon, la valeur doit être imprimée en surcharge. Le projet vise à faire des économies : un seul galvanotype d'effigie au cartouche vierge doit pouvoir servir pour toutes les valeurs. Ce mode d'impression impose de créer un cartouche plus grand et plus simple pour recevoir la valeur faciale ensuite. Mouchon retouche son dessin. La République, désormais coiffée d'un bonnet phrygien et d'une couronne d'olivier, est représentée de profil, déséquilibrant fatalement le dessin...<sup>1</sup> Le projet est entériné et l'on projette de le sortir pour l'Exposition Universelle de 1900.

## Une sortie manquée

Mais les événements jouent contre le type *Mouchon* : celui-ci



**3** Les décalages de la valeur faciale sur le type I sont fréquents.

n'est pas destiné à une sortie en vedette. Il doit partager l'affiche avec deux autres types, le *Blanc* et le *Merson*, destinés à couvrir respectivement les petites et les grandes valeurs du tarif postal, le type *Mouchon* étant réservé aux valeurs intermédiaires. Mais *Blanc* n'a pas rendu sa copie à l'heure, et la sortie prévue pour l'Exposition est finalement retardée. C'est encore le type *Sage* qui sera la star parisienne au printemps 1900.

Il faudra attendre le 4 décembre de la même année pour voir apparaître les premiers exemplaires dans quelques bureaux, et le lendemain pour une sortie générale. Quinze timbres sortent ainsi en même temps, cinq *Blanc*, cinq *Mouchon*, cinq *Merson*. Des trois types, la République des Droits de l'homme est à coup sûr celui que l'on décrit le plus. Le timbre est presque unanimement qualifié de moche, de flou ou de froid. Les uns le jugent sans aucun intérêt, les autres ne comprennent pas qu'un timbre prônant les Droits de l'homme puisse servir à affranchir du courrier à destination de pays qui ne les respectent pas. Par-dessus le marché, les habitudes sont ébranlées : le timbre de la lettre simple n'est plus bleu **2**, couleur désormais affectée, sur recommandation de

## Les débuts de la surcharge « FM »

En décembre 1900, une loi permet aux militaires d'envoyer deux lettres simples par mois en franchise, c'est-à-dire gratuitement. Si ce droit existe déjà, l'administration veut l'officialiser clairement en créant des timbres spécifiques, prouvant l'acquiescement des frais d'envoi en franchise. C'est ainsi que naissent les premiers timbres surchargés « F.M. », pour « franchise militaire ». Et c'est le *Mouchon* orange à 15 centimes **6** qui inaugure cette surcharge, théoriquement provisoire mais qui dure quarante-six ans !

Théoriquement, un préposé doit apposer lui-même le timbre sur les enveloppes des militaires et gendarmes bénéficiant de ce service. Par conséquent, nous ne devrions trouver que des exemplaires oblitérés sur le marché, alors que de nombreux exemplaires neufs circulent... Toutefois, la rareté des exemplaires neufs en bon état monte leur cote à deux cents euros environ.

Le 15 centimes vermillon du type *Mouchon* retouché succède au premier en avril 1903. Pour les deux timbres, il convient de rechercher les erreurs de surcharge : renversée, à cheval sur deux timbres ou encore avec le F brisé (case 144 pour les deux valeurs). Chacune de ces variétés ajoute à la cote une plus value comprise entre 50 et 100 %.



**6** Essais de surcharge « F.M. » sur le type *Mouchon*.

l'UPU, aux plis pour l'étranger, mais arbore une couleur rouge jugée fade et délavée.

Dès leur sortie, les types I et II, cohabitent au guichet. La raison est simple : le projet d'impression de la valeur en surcharge est un fiasco monumental, et on l'abandonne très vite. La valeur

n'arbore jamais exactement la même teinte que l'effigie, et le centrage du nombre dans le cartouche est un véritable sacerdoce : les impressions décalées **3** sont légion, à tel point qu'un nombre important de feuilles doit être détruit, un comble pour un procédé qui se veut économique ! ●●●

## Fiche technique du type I

Cote Y&T	Neuf	Neuf avec charnière	Oblitéré	Seul sur lettre
10 centimes rose (n°112)	90	27	11,50	13
20 centimes brun lilas (n°113)	200	61	10	15,50
25 centimes bleu (n°114)	375	135	10	11
30 centimes violet (n°115)	315	90	6	15,50

### Date d'émission

4 décembre 1900.

### Date de retrait

Les valeurs sont retirées de la vente entre avril et juillet 1902, remplacées par les valeurs du type *Mouchon* retouché.

### Tirage.

10 centimes : 13 350 000 exemplaires  
 20 centimes **7** : 5 100 000 exemplaires  
 25 centimes : 25 000 000 exemplaires  
 30 centimes **8** : 11 000 000 exemplaires

### Impression

Typographie à plat en feuilles



de trois cents timbres, coupées en deux ensuite. Feuilles millésimées **9**. Il est bon de rechercher les exemplaires bien centrés, relativement rares du fait de la perforation souvent mal ajustée **10**.

### Spécifications techniques

Le type I est imprimé en deux fois : l'effigie, puis ●●●



**7 et 8** Les 20 et 30 centimes n'ont été édités qu'au type I, les stocks ayant été jugés suffisants.



**9** Millésimes sur type I.



**10** Les exemplaires décentrés sont fréquents, mais un tel décalage est rare sur le marché.

●●● Le poinçon original est alors creusé de part en part d'une sorte de petit tunnel destiné à accueillir un goujon porteur de la valeur faciale, intégrée au dessin. C'est ainsi que naît le type II. Les stocks des 20 et 30 centimes sont jugés suffisants et ne sont pas réédités. En revanche, les 10 et 20 centimes sont imprimés en grand nombre au type II pour faire face à la forte demande à venir, ce à quoi il faut ajouter le 15 centimes orange.

Mais, on l'a vu, les problèmes d'impression ne sont rien à côté des critiques face au dessin lui-même. Mouchon est alors enjoint de revoir une nouvelle fois sa copie. Après plusieurs essais, le mot « Postes » est placé non plus au-dessus du cartouche mais au sommet du cadre, de manière centrée. Le cartouche est redessiné, Mouchon le fait plus doux et plus élégant. Le dessin de la République, quant à lui, peut paraître identique au premier tirage. A y regarder de plus près, l'artiste s'est livré à un travail très minutieux, revisitant et affinant une foule de détails : il supprime



4 Mouchon revisite une foule de petits détails et grave un timbre beaucoup plus épuré.

5 Même remplacé par une teinte vermillon, le Mouchon ne trouve jamais sa place.

les traits de la tablette, affine le visage, éclaire les plis de la robe, revisite les feuilles du cadre, entre autres 4. Par ailleurs, à ces efforts de composition s'ajoutent des réglages plus précis en terme de couleur, notamment pour la valeur courante à 15 centimes : l'orange, tant décrié, est remplacé par un joli vermillon 5.

Malgré tous ces efforts, les critiques pleuvent encore et encore. Le ministre des PTT fait alors appel à Roty pour dessiner ce qui deviendra notre *Semeuse*, pour près de soixante ans d'utilisation. Ironie du sort, la gravure est confiée à Mouchon... Dès le mois d'avril 1903, la République des Droits de l'homme cède sa place au nouveau type. Seuls les bureaux français à l'étranger lui offrent une carrière plus glorieuse, puisqu'il y



sera vendu jusqu'en mars 1931 à Alexandrie et à Port-Saïd. Etait-elle si repoussante, cette République des Droits de l'homme ? Ce qui est certain, c'est qu'elle mérite l'attention des collectionneurs. Vendus en très peu de temps, les *Mouchon* neufs demeurent assez rares sur le marché, surtout en bon état et bien centrés. Par ailleurs, les exemplaires du type I méritent toute l'attention, tant les défauts d'impression sont légion. ■

Matthieu Singeot



11 Le 10 centimes du type I se reconnaît facilement à la barre droite du 1.



12 Le trait du cadre inférieur du type I est continu.

la valeur, à la manière d'une surcharge.

Le 10 centimes du type I se repère grâce à la barre horizontale du 1, qui est plate, et au cadre inférieur du cartouche qui est continu 11. C'est ce dernier indice qui permet d'identifier les 25 centimes appartenant à ce premier type 12.

**Nuances de couleur**

Aucune nuance n'est répertoriée dans les catalogues usuels. Chaque valeur a néanmoins connu un encrage plus ou moins fort : les nuances peuvent être plus claires ou plus vives. La nuance de la valeur faciale est souvent différente de celle de l'effigie du fait de l'impression en deux temps.

**Non-dentelé**

- Non dentelé officiel 13.  
- Réimpression sur bristol avec dentelure figurée (1909-1910) 14.

20 et 30 centimes.

**Raretés**

Les curiosités les plus intéressantes concernent la

valeur faciale : impression décalée 15, double 16 ou recto verso. Chacune de ces variétés apporte une plus-value intéressante. La palme revient aux rares exemplaires où les chiffres sont absents.



13 Superbe exemplaire non dentelé, millésimé, avec valeur décalée.



15 Valeur décalée.



16 Impression double de la valeur.



14 Réimpression sur bristol.



17 Les *Mouchon* en blocs sont plus rares. Cet exemplaire comporte les perforations de sécurité de l'Atelier du timbre.

## Fiche technique du type II

Cote Y&T	Neuf	Neuf avec charnière	Oblitéré	Seul sur lettre
10 centimes rouge (n°116)	130	33	2	11,50
15 centimes orange (n°117)	32	9	0,50	0,80
25 centimes bleu (n°118)	485	150	2,15	4,60

### Date d'émission

4 décembre 1900.

### Date de retrait

Les valeurs sont retirées de la vente entre avril et juillet 1902, remplacées par les valeurs du type *Mouchon* retouché.

### Tirage

10 centimes : 85 000 000

exemplaires

15 centimes : 1 400 000 000

exemplaires

25 centimes : 71 000 000

exemplaires

### Impression

Typographie à plat en feuilles de trois cents timbres, coupées en deux ensuite.

Feuilles millésimées **18**.

Exemplaires bien centrés assez rares.

### Spécifications techniques

Le type II se distingue par le cadre inférieur du cartouche en

pointillés **19**. Dans le cas du 10 centimes, la barre inférieure du 1 est incurvée **20**.

### Nuances de couleur

Les trois valeurs se trouvent dans des nuances plus vives. Le 25 centimes a connu quelques nuances plus claires.

### Surcharge « F.M. »

15 centimes orange.

Il existe des surcharges à cheval ou inversées.

### Non-dentelés.

- Non dentelé officiel **21**.

- Réimpression sur bristol avec dentelure figurée (1909-1910) **22**.

Les trois valeurs, ainsi que le 15 centimes surchargé « F.M. ».

### Raretés

Piquage à cheval **23**, impression recto verso, dentelure manquante sur un ou plusieurs côtés, pli accordéon.



**18** Millésime sur type II.



**19** Le trait du cadre inférieur du cartouche est discontinu.



**20** Au type II, la barre inférieure du 1 est incurvée.

**21** Non dentelé du type II, ici en interpanneau.



**22** Impression sur bristol.



**23** Magnifique piquage décalé.

## Des usage courant

Le type *Mouchon* partage la vedette avec les types *Blanc* et *Merson*. Mais, sur le courrier, c'est lui qui est affecté aux tarifs les plus usuels :  
 10 centimes : carte de plus de cinq mots en trafic intérieur, carte pour l'étranger, imprimés de deuxième échelon.  
 15 centimes : lettre simple en trafic intérieur ou frontalier (Belgique, Suisse, Espagne) et échantillons premier échelon.  
 20 centimes : échantillons de deuxième échelon et imprimés de quatrième échelon pour l'étranger.  
 25 centimes : lettre simple pour l'étranger, taxe de recommandation.  
 30 centimes : lettre de deuxième échelon en trafic intérieur ou frontalier.

## Fiche technique du *Mouchon* retouché

### Date d'émission

Entre avril et décembre 1902. Les valeurs remplacent progressivement les *Mouchon* types I et II.

### Date de retrait

Mai-juin 1903, remplacés par la *Semeuse* de Roty.

### Tirage

Chiffres inconnus.

### Impression

Typographie à plat en feuilles de trois cents timbres, coupées en deux ensuite.

Feuilles millésimées **24**.

Exemplaires bien centrés assez rares **25**.

### Nuances de couleur

On peut trouver des teintes plus vives pour chaque valeur, et une nuance plus claire pour le 20 centimes.

### Surcharge « F.M. »

15 centimes vermillon.

Il existe des surcharges à cheval ou inversées.

### Non-dentelés

- Non dentelé officiel.

- Réimpression sur bristol avec dentelure figurée (1909-1910)

Les cinq valeurs, ainsi que le 15 centimes surchargé « F.M. ».

### Raretés

Piquage à cheval, impression recto verso, dentelure manquante sur un ou plusieurs côtés, pli accordéon.



**24** Millésime et bande de couleur sur pont séparant les panneaux de 25 timbres.



**25** Un bon centrage peut doubler la cote du timbre.